

FORMATION VALIDANTE 40 HEURES : DISPENSER L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)



Cette formation vous permettra de développer les compétences requises pour dispenser l'ETP, conformément à la réglementation (validation des 40h en ETP). Elle s'appuie sur les valeurs de la promotion de la santé et du partenariat de soin. A ce titre, cette formation est co-construite et co-animée au moins en partie par des patient·e·s partenaires en ETP.

DATES ET LIEUX



Session Rennes | 8 et 9 janvier + 12 et 13 février + 5 et 6 mars

Session Pontivy | 5 et 6 février + 5 et 6 mars + 2 et 3 avril

Session Rennes | 10 et 11 septembre + 8 et 9 octobre + 5 et 6 novembre

Session Quimper | 28 et 29 septembre + 23 et 24 novembre + 7 et 8 décembre

Session Plérin | 1^{er} et 2 octobre + 5 et 6 novembre + 26 et 27 novembre

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES



Marjolaine Calmel

contact@promotion-sante-bretagne.org

DURÉE



6 jours, 42h

MODALITÉ



Formation en présentiel

● PROFIL DES STAGIAIRES

- Professionnel·le·s du secteur de la santé, du travail social ou médicosocial
- Patient·e·s, aidant·e·s, représentant·e·s d'utilisateur·ère·s

● PRÉREQUIS

- Être en situation de s'impliquer dans une démarche d'éducation thérapeutique du patient
- Être disponible pendant l'ensemble des 6 jours de la formation

● OBJECTIF DE FORMATION

Savoir dispenser l'ETP conformément au référentiel de compétences de la Haute Autorité de santé (HAS) 2009

● OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir expliquer ce qu'est l'ETP
- Mobiliser les techniques d'entretien favorables à une relation partenariale en ETP
- Mettre en œuvre un bilan éducatif partagé
- Rédiger un programme personnalisé
- Mettre en œuvre des temps d'animation collectifs
- Mettre en œuvre l'évaluation individuelle des compétences acquises par le patient
- Expliquer les différentes étapes pour mettre en place une démarche d'ETP
- Identifier les démarches d'évaluation en ETP
- Identifier la plus-value du partenariat en ETP
- Identifier le cadre réglementaire de l'ETP

● CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (2j, 14h)

- L'éducation thérapeutique, de quoi parlons-nous ?
- Les techniques d'entretien et la posture relationnelle en éducation thérapeutique du patient
- Le bilan éducatif partagé

Intersession : mise en œuvre d'un bilan éducatif partagé

Module 2 (2j, 14h)

- Le programme personnalisé
- L'animation de séances individuelles et/ou collectives en ETP

Module 3 (2j, 14h)

- L'évaluation des compétences acquises
- Le partenariat professionnel-le / personne concernée / aidant-e en ETP
- Le contexte législatif et le cadre réglementaire
- Conception d'un programme en ETP et évaluations
- Les ressources disponibles en ETP en Bretagne

● RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant-e-s et les formateur-ice-s,
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

● SUIVI DE LA PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situation, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du ou de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant-e. Votre absence en tout ou partie de cette formation ne nous permettra pas de délivrer cette attestation.

● EFFECTIFS

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun-e, les interactions entre participant-e-s et avec les formateur-ice-s.

● PRIX

1400 €. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant-e-s.

Si vous vous inscrivez en tant que patient-e/aidant-e partenaire, une prise en charge des frais de formation est possible. Cette formation est éligible au financement par l'Agence nationale du Développement Professionnel Continu (DPC).

Pour plus d'informations, merci de contacter par mail contact@promotion-sante-bretagne.org.

● SESSIONS

Rennes	8 et 9 janvier 12 et 13 février 5 et 6 mars (9h - 12h ; 13h - 17h)	Amélie Chantraine ou Amélie Larget Chargées de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient partenaire sur un ou plusieurs modules
--------	---	--

Pontivy	5 et 6 février 5 et 6 mars 2 et 3 avril (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Cathy Bourhis Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient-e partenaire sur un ou plusieurs modules
Rennes	10 et 11 septembre 8 et 9 octobre 5 et 6 novembre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Amélie Chantraine ou Amélie Larget Chargées de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient-e partenaire sur un ou plusieurs modules
Quimper	28 et 29 septembre 23 et 24 novembre 7 et 8 décembre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Lucie Rigaudière Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient-e partenaire sur un ou plusieurs modules
Plérin	1 ^{er} et 2 octobre 5 et 6 novembre 26 et 27 novembre (9h - 12h30 ; 13h30 - 17h)	Lydie Gavard-Vétel Chargée de projets et d'ingénierie Promotion Santé Bretagne et un-e patient-e partenaire sur un ou plusieurs modules

● PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Avant de vous inscrire, assurez-vous, à l'aide de la fiche de formation, que :

- votre profil correspond à celui visé,
- vous disposez des prérequis mentionnés,
- votre structure a validé votre souhait de formation, le cas échéant.



En cas d'incertitude, n'hésitez pas à nous contacter : Marjolaine Calmel,
contact@promotion-sante-bretagne.org

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation **Formation validante 40 heures : dispenser l'éducation thérapeutique du patient (ETP)** puis cliquez sur le bouton Préinscription. Dans **les 10 jours** suivant votre préinscription, vous recevrez un mail confirmant que celle-ci a bien été prise en compte.



La **confirmation** de votre inscription définitive se fera dans un second temps :

- au plus tard **2 mois avant le début de la formation**, si vous vous inscrivez en amont.

- dans les **2 semaines suivant votre inscription** si vous vous inscrivez moins de 2 mois avant le début de la formation.

Les inscriptions sont closes **7 jours** avant le début de la formation. Aucune **convocation** ne sera envoyée après cette date.



Les inscriptions aux formations **du second semestre ouvriront en mars 2026**.
Si vous souhaitez recevoir un rappel par mail, inscrivez-vous à [notre newsletter](#) !